



Numéro de l'acte	2023-61-MEDJD
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	9.1

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023

QUESTION N°2023-61

CULTURE : MODIFICATION DES MODALITES DE PRET POUR LES CARTES INDIVIDUELLES

RAPPORTEUR :

Madame Stéphanie BODDAERT
Adjointe au Maire, Culture – Transition écologique

Le conseil municipal,

Vu la création d'un fonds vinyles mis en place en avril 2021 au sein de la médiathèque d'Arques et la possibilité pour l'usager d'emprunter 1 vinyle

Considérant que le fonds vinyles s'est étoffé depuis sa création, permettant d'augmenter la capacité de prêt pour ce support sans avoir d'incidence sur le choix en rayon,

Considérant une demande des usagers de la médiathèque, qui tend à emprunter plus de documents

Considérant qu'il est envisageable de modifier les modalités de prêt pour le vinyle et de tendre vers un élargissement du nombre de vinyles empruntables

Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1 : DECIDE d'augmenter, à compter du 1^{er} mai 2023, le prêt de vinyles pour les cartes individuelles, à savoir deux vinyles au lieu d'un.

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à la modification de cette modalité de prêt.

ARTICLE 3 : RAPPELLE que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables 28
- Votes défavorables 0
- Abstentions 0

Acte administratif certifié exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
le 1.4.AVR..2023 et publication ou
notification le 1.4.AVR..2023

Monsieur le Maire

Fait à ARQUES Benoît ROUSSEL
Le 12 avril 2023

Le secrétaire de séance,
Arnaud WILQUIN





REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023

Affiché le 14 avril 2023

L'An Deux Mille Vingt Trois le Onze Avril à 19h00, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le cinq avril 2023 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Héléne FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 25 présents pour les questions 2023-41, 2023-42, 2023-43, 2023-44 et 26 présents à partir de la question 2023-45
- 1 absent non excusé
- 0 absent excusé sans pouvoir
- 3 absents excusés avec pouvoir pour les questions 2023-41, 2023-42, 2023-43, 2023-44 et 2 absents excusés avec pouvoir à partir de la question 2023-45

Johnny WALLART ayant donné pouvoir à Thierry MERCIER

Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Corinne REANT pour les questions 2023-41, 2023-42, 2023-43 et 2023-44 incluse

Caroline SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL

Monsieur Arnaud WILQUIN est nommé secrétaire de séance.